

■ **MICHELI & CIE SA**, à Thônex, CH-660-0009967-7, étude de toutes questions relatives à la propriété industrielle et intellectuelle, etc. (FOSC du 27.07.2006, p. 6). La procuration de Sammer Thomas est radiée. Léger Jean-François n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés, en revanche une procuration individuelle lui a été conférée. Procuration collective à deux, avec un membre du conseil d'administration, a été conférée à Djordjalian Valérie, de France, à Genève, et Gaillard Frédéric, de France, à Lancy.

Journal no 12220 du 24.09.2007  
(04131402 / CH-660.0.009.967-7)